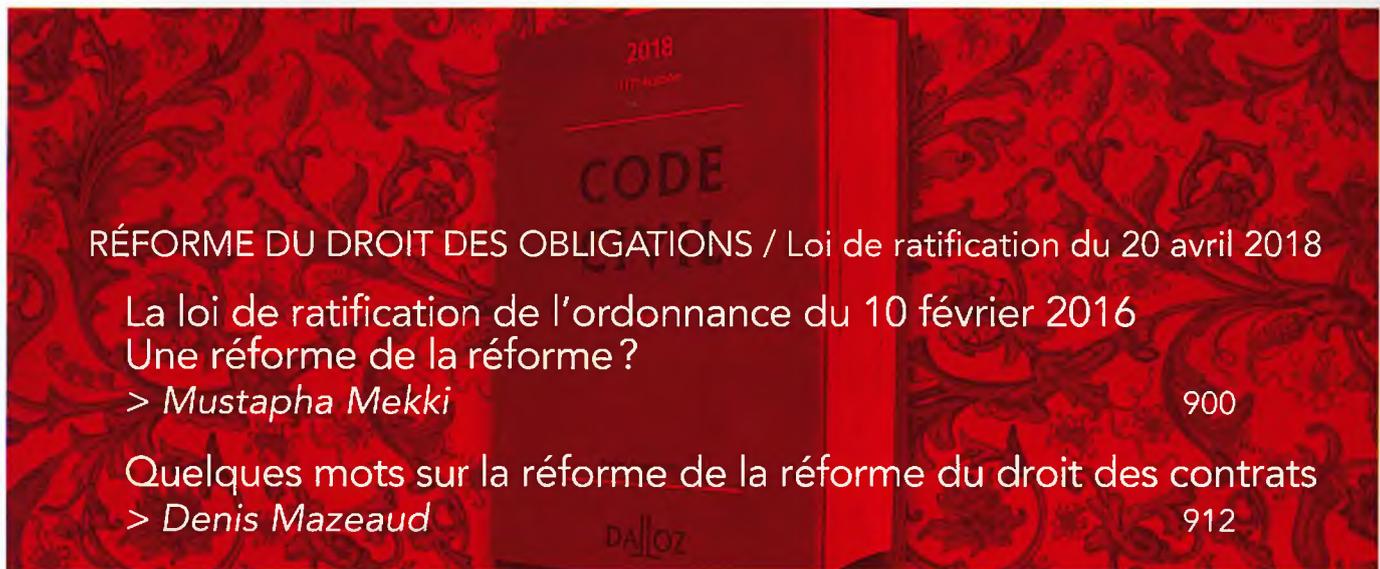


# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
194<sup>e</sup> année  
3 mai 2018  
n° 17 / 7774<sup>e</sup>  
pages 889 à 944



RÉFORME DU DROIT DES OBLIGATIONS / Loi de ratification du 20 avril 2018

La loi de ratification de l'ordonnance du 10 février 2016  
Une réforme de la réforme ?

> *Mustapha Mekki*

900

Quelques mots sur la réforme de la réforme du droit des contrats

> *Denis Mazeaud*

912

## ÉDITORIAL

889 Le notaire et les barricades, *Rémy Cabrillac*

## ACTUALITÉS

- 894 Liberté d'expression (avocat) : propos relatifs au fonctionnement de la justice pénale
- 894 Simplification de la procédure pénale : présentation du projet de loi
- 895 Projet de loi « immigration et droit d'asile » : adoption par l'Assemblée nationale
- 896 Fin de vie (arrêt des traitements) : nouvelle expertise dans l'affaire *Vincent Lambert*
- 897 Simplification de la procédure civile : présentation du projet de loi

## POINT DE VUE

898 Convention judiciaire d'intérêt public : le 23 février 2018 fera date!,  
*Ghislain Poissonnier et Jean-Christophe Duhamel*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 919 **Panorama** : Droit et genre, *RÉGINE*
- 930 **Notes** : La chambre criminelle sonne le glas de l'abus de confiance monétaire,  
*note sous Crim. 5 avr. 2018, Guillaume Beaussonie*
- 934 Les apports des arrêts « *Uber Pop* » au droit des transports,  
*note sous CJUE 20 déc. 2017 et 10 avr. 2018, Nicolas Balat*
- 939 Une leçon de droit sur l'application de l'article 757-3 du code civil,  
*note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 28 févr. 2018, Elisabeth Rousseau*

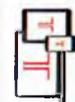
## ENTRETIEN

944 *Évelyne Bonis* - Chantiers de la justice : sens et efficacité des peines

DALLOZ



Version numérique incluse\*



321817



91782993218174

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
**PHILIPPE DÉROCHE**

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable

Tél.: 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Mai 2018

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal  
Taux de fibres recyclées: 0 %  
Certification PEFC™  
Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Rémy Cabrillac

889

Le notaire  
et les barricades



## ACTUALITÉS

892

### DROIT DES AFFAIRES

#### Concurrence-Distribution

Concentrations (pouvoirs du président de l'Autorité): constitutionnalité du régime, Cons. const., 20 avr. 2018

#### Contrat d'affaires

Transport aérien (indemnisation): portée d'une « grève sauvage », CJUE 17 avr. 2018

#### Fiscalité

Impôt sur les sociétés (groupe fiscalement intégré): constitutionnalité du régime, Cons. const., 20 avr. 2018

#### Fonds de commerce et commerçants

Agent commercial (contrat): indemnisation en cas de rupture de la période d'essai, CJUE 19 avr. 2018

893

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Étranger (réfugié): risque d'atteinte grave à la santé psychologique, CJUE 24 avr. 2018

894

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Presse et communication

Liberté d'expression (avocat): propos relatifs au fonctionnement de la justice pénale, CEDH 19 avr. 2018

#### Procédure pénale

Simplification de la procédure pénale: présentation du projet de loi

895

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Projet de loi « immigration et droit d'asile »: adoption par l'Assemblée nationale

#### Santé publique

Fin de vie (arrêt des traitements): nouvelle expertise dans l'affaire Vincent Lambert, TA Châlons-en-Champagne, 20 avr. 2018

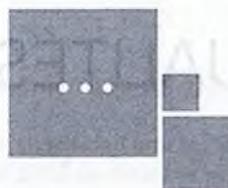
897

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Simplification de la procédure civile: présentation du projet de loi

Compétence européenne (matière matrimoniale): renonciation à une succession par un enfant, CJUE 19 avr. 2018



## POINT DE VUE

898

Convention judiciaire d'intérêt public :  
le 23 février 2018 fera date !  
par Ghislain Poissonnier et Jean-Christophe Duhamel



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

900

La loi de ratification de l'ordonnance du 10 février 2016  
Une réforme de la réforme ?  
par Mustapha Mekki

912

Quelques mots sur la réforme de la réforme  
du droit des contrats  
par Denis Mazeaud

### PANORAMA

919

Droit et genre  
janvier 2017 - janvier 2018  
par RÉGINE

### NOTES

930

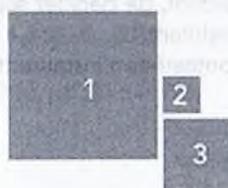
La chambre criminelle sonne le glas de l'abus de  
confiance monétaire, note sous *Crim.* 5 avr. 2018  
par Guillaume Beaussonie

934

Les apports des arrêts « Uber Pop » au droit des  
transports, note sous *CJUE* 20 déc. 2017 et 10 avr. 2018  
par Nicolas Balat

939

Une leçon de droit sur l'application de l'article 757-3  
du code civil, note sous *Civ.* 1<sup>re</sup>, 28 févr. 2018  
par Élisabeth Rousseau



## ENTRETIEN

944

Évelyne Bonis  
Chantiers de la justice : sens et efficacité des peines

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également  
votre revue numérique  
sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)